

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

09 février 2026

## Synthèse des contrôles SPOT relative au dispositif de gestion des risques opérationnels des sociétés de gestion de portefeuille

Comme annoncé à l'occasion de ses priorités de supervision pour l'année 2025, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a diligenté une campagne de contrôles SPOT (Supervision des Pratiques Opérationnelle et Thématique) sur le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au sein des sociétés de gestion de portefeuille (SGP).

 Télécharger le contenu

Mots clés

SUPERVISION

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



COMMUNIQUÉ AMF

SUPERVISION

09 février 2026

L'Autorité des marchés financiers publie les enseignements de ses contrôles sur la gestion des risques opérationnels par les sociétés de gestion



COMMUNIQUÉ AMF

SUPERVISION

20 janvier 2026

L'AMF publie les enseignements de ses contrôles sur le rôle et l'implication de la fonction de conformité des prestataires de services d'investissement



COMMUNIQUÉ AMF

STRATÉGIE

13 janvier 2026

L'AMF fixe ses priorités 2026 pour des marchés financiers plus profonds, sûrs et résilients, et ouverts à l'innovation



*Mentions légales :*

*Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02*